

# Les BONS REFLEXES en cas d'ALERTE

Lisez et conservez ces consignes

En cas d'accident industriel majeur, l'alerte sera donnée par des sirènes avec le signal suivant :

**DÉBUT  
D'ALERTE**



3 fois 1 mn 41 s

Sirène à son modulé composée de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes

**Vous entendez ce signal d'alerte, REAGISSEZ IMMEDIATEMENT !**

**Mettez-vous à l'abri**



Quittez votre véhicule  
Rejoignez le bâtiment le plus proche  
Enfermez-vous dans un local clos

**Fermez portes et fenêtres  
Baissez les volets**



Arrêtez les ventilations et bouchez toutes les arrivées d'air (pourtours de portes et de fenêtres, ...)  
Eloignez-vous des fenêtres (risque d'éclats en cas d'explosion)  
En cas de picotements ou d'odeurs fortes, respirez à travers un mouchoir mouillé

**Ecoutez et respectez les  
consignes des autorités**



Celles-ci sont diffusées à la radio, en particulier sur le réseau France Bleu  
Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut ordonner l'évacuation des populations

**Ne téléphonez pas**



Les lignes téléphoniques doivent rester à disposition des secours  
Les informations seront diffusées à la radio et sur les réseaux sociaux officiels des autorités (mairies, Préfet, ...)

**Ne fumez pas  
Evitez toute étincelle**



Evitez toute flamme pour ne pas consommer l'oxygène de la pièce

**N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école**



Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes  
Restez à l'abri

**RESPECTEZ CES CONSIGNES  
JUSQU'A LA FIN DE L'ALERTE !**

**FIN  
D'ALERTE**



1 fois 30 s

Sirène à son continu d'une durée de 30 secondes

**weldom**  
ensemble c'est mieux

**BROCHURE  
D'INFORMATION  
PREVENTIVE  
DES POPULATIONS**



Ce document a pour vocation de mieux connaître les risques et les moyens mobilisés et de vous sensibiliser sur les « bons réflexes » à adopter en cas d'accident qui pourrait se produire au sein de l'entreprise WELDOM

ZI de Breuil-Le-Sec  
Rue Guy BOULET  
60840 BREUIL LE SEC  
Tel : 03.44.77.80.00

## Présentation de notre activité

**WELDOM** est une société spécialisée dans la distribution de produits de bricolage, de réparation, d'entretien, d'amélioration et de consommables de la maison et du jardin.

La société Weldom Services est une entité regroupant 2 activités :

- La distribution des produits en magasin (plus de 200 points de vente dans toute la France et les DOM TOM)
- La Supply Chain : La Logistique permettant de délivrer les produits aux magasins.



## Réglementation

WELDOM par son activité logistique est établissement classé au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumis à autorisation, SEVESO seuil haut.

Au titre de cette réglementation, WELDOM a :

- Etabli une **Etude De Dangers** qui identifie les risques et les mesures de prévention remise à l'Inspection des ICPE.
- Mis en place des mesures de prévention et des moyens de maîtrise des risques pour limiter la probabilité d'apparition d'un accident majeur (accident pouvant impacter les populations à proximité du site)

## Les risques présents sur le site

Dans le cadre de notre étude de dangers, le phénomène dangereux retenu est :

- L'incendie généralisé de bâtiments

Celui-ci constitue un accident majeur qui peut dépasser les limites du site et impacter les populations à proximité de l'entreprise et peut être à l'origine d'effets thermiques.

Les effets indirects liés aux fumées engendrées par l'incendie n'entraînent de conséquences irréversibles sur les personnes.

Les fumées opaques seront néanmoins prises en compte dans les moyens mis en œuvre par la Sécurité Civile (ORSEC) liée aux importants panaches de fumées applicable pour toutes les ICPE présentant ce risque dans le département.

## Pour toute information complémentaire

### Au Bureau de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (BSCGC) de la Préfecture de l'Oise

1, place de la préfecture  
60022 Beauvais cedex  
Tél : 03.44.06.12.34

### A la Direction Sécurité WELDOM

Rue Guy Boulet  
60840 Breuil-le-Sec  
Tél : 03.44.77.80.00

[Securite.supply@weldom.fr](mailto:Securite.supply@weldom.fr)

### A la Mairie de Breuil-le-Sec

Rue de la Mairie  
60840 Breuil-le-Sec  
Tél : 03.44.50.10.24

Vous pourrez également retrouver les informations sur le site de la préfecture au lien ci-dessous :

<http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-Civile-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-gestion-de-crise/Securite-civile-et-risques-majeurs/Risques-technologiques2/Les-sites-industriels>

## Plans d'urgence et Mesures de prévention

La sécurité des installations s'appuie sur :

- ⇒ La prévention dès la conception ;
- ⇒ Surveillance des systèmes de sécurité ;
- ⇒ La formation et l'entraînement du personnel ;

**Mise en place de plans d'urgence :**

**Un Plan d'Opération Interne (POI) établi par WELDOM**, définissant l'organisation et les moyens de secours mis en œuvre en cas d'accident majeur ne dépassant pas les limites de propriété.

**Un Plan Particulier d'Intervention (PPI) sous la responsabilité du préfet**, qui définit l'organisation des secours et les méthodes d'intervention en cas d'accident majeur pouvant atteindre les populations en dehors du site.

### Mesures Techniques :

Entretien et vérification régulière des installations et des organes de sécurité (structure bâtiments et moyens de lutte contre l'incendie (sprinkler, RIA...))



### Sécurité

### Mesures Organisationnelles :

. Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

### Formation

. Consignes de sécurité  
. Présence 24h/24 d'un agent de sécurité  
. Sécurisation de l'accès au site et

### Sûreté

vidéosurveillance  
. Formation du personnel.